

Charte Romain Jacob

Unis pour l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap

La charte Romain Jacob a été rédigée en 2014 sous l'égide de l'association Handidactique. À travers 12 grands principes, elle s'impose comme le véritable guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. Cette charte a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées.

